

DESTINATAIRES : Tous les parents et les élèves
EXPÉDITRICE : La Direction des services pédagogiques
DATE : Le 19 janvier 2021
OBJET : Mise à jour de nos mesures sanitaires et pédagogiques

Chers parents,
Chers élèves,

Un grand bonheur nous habite de voir s’animer de nouveau le Collège par la présence de nos élèves et de notre personnel depuis le début de la semaine. Le retour en classe offre un lot inestimable d’avantages : il n’y a qu’à penser aux sourires retrouvés, à la chaleur humaine et aux bienfaits des contacts sociaux.

À la lumière de notre première communication de l’année qui vous a été transmise le 8 janvier dernier, voici de nouvelles précisions sanitaires et pédagogiques qui pourront répondre à certaines de vos questions.

■ DISTRIBUTION DES MASQUES DE PROCÉDURE

Depuis ce lundi 18 janvier, nous avons procédé à la distribution des masques de procédure fournis par le gouvernement, en collaboration avec la Santé publique et le ministère de l’Éducation. La quantité de masques reçus nous permet d’envisager une distribution continue pour les semaines à venir.

Nous souhaitons d’ailleurs porter à votre attention quelques précisions quant au déroulement de la distribution des masques de procédure :

- **Le mercredi 20 janvier ou le jeudi 21 janvier prochain, selon la présence physique de votre enfant au Collège, nous lui remettrons, à sa période d’orientation, un second masque de procédure déposé dans un sac en plastique de type Ziploc.** Il portera ce masque à son prochain jour en présentiel au Collège. Aussi, lorsqu’il arrivera à la maison, il devra jeter à la poubelle ou recycler le masque qu’il portait l’après-midi même.
- Lors des orientations suivantes, le titulaire remettra chaque jour à votre enfant un nouveau masque de procédure qu’il devra déposer dans son sac Ziploc. Nous précisons ici que votre enfant n’aura pas à remplacer le masque qu’il porte depuis le matin même.

Concrètement, pour votre enfant, voici à quoi ressemblera sa routine sanitaire du port du masque de procédure :

- Le matin, dès le départ de la maison, il portera le masque de procédure qui lui a été remis dans le sac Ziploc.
- À l’orientation, un nouveau masque de procédure lui sera remis et sera à déposer dans le sac Ziploc. Il n’aura pas à remplacer le masque qu’il porte à ce moment-là.
- À son heure de lunch, il devra remplacer son masque de procédure par un nouveau masque fourni par le Collège.
- Au retour à la maison, le masque qu’il aura porté en après-midi sera à jeter ou à recycler, car il aura en main le masque de procédure remis à sa période d’orientation et déposé dans son sac Ziploc pour sa prochaine journée au Collège.

Consignes pour l’utilisation adéquate du sac Ziploc :

- À sa période d’orientation du matin, l’élève devra toujours avoir en main son sac Ziploc afin d’y déposer le masque de procédure remis par son titulaire.
- Son sac Ziploc est réservé uniquement pour contenir le **nouveau** masque de procédure remis par son titulaire chaque matin. Votre enfant ne devra jamais déposer, dans ce sac, le masque de procédure qu’il a porté.

■ HORAIRE DES ÉLÈVES

Sous toutes réserves, voici la planification à moyen terme du système d'alternance pour les élèves du 2^e cycle. Il est possible que cette planification soit modifiée selon de nouvelles directives ministérielles qui pourraient être annoncées ultérieurement. Des exceptions pourraient également s'appliquer afin d'organiser des gels d'horaire selon les niveaux.

Pour faciliter également les changements d'alternance, nous poursuivrons la prochaine période d'alternance jusqu'au jour-cycle 18 afin de les modifier lors du jour-cycle 1. Par la suite, nous reviendrons à une alternance groupes pairs / groupes impairs.

Pour les élèves de 1^{re} et 2^e secondaire

Présence des élèves au Collège tous les jours selon le calendrier scolaire officiel.

Pour les élèves de 3^e, 4^e et 5^e secondaire

Du 18 janvier au 25 février :

Les groupes 01, 02, 03, 10, 11 et 12 seront au Collège les jours-cycles pairs du calendrier.

Les groupes 04, 05, 06, 07, 08 et 09 seront au Collège les jours-cycles impairs du calendrier.

Du 8 mars au 1^{er} avril :

Les groupes pairs (02, 04, 06, 08, 10, 12) seront au Collège les jours-cycles pairs du calendrier.

Les groupes impairs (01, 03, 05, 07, 09, 11) seront au Collège les jours-cycles impairs du calendrier.

Du 12 avril au 5 mai :

Les groupes pairs (02, 04, 06, 08, 10, 12) seront au Collège les jours-cycles impairs du calendrier.

Les groupes impairs (01, 03, 05, 07, 09, 11) seront au Collège les jours-cycles pairs du calendrier.

■ FERMETURE DU COLLÈGE EN FIN DE JOURNÉE

Étant donné la suspension des activités parascolaires et sportives (Maraudeurs) exigée par le ministère de l'Éducation, le Collège **fermera quotidiennement ses portes à 18 h 30** plutôt qu'à 19 h.

■ CAS CONFIRMÉS DE LA COVID-19 PENDANT LE CONGÉ DES FÊTES

Depuis notre dernière communication, nous avons reçu de nouvelles informations de la part de certains parents concernant leur enfant testé positif à la COVID-19. Ceux-ci n'avaient pas été soulevés par la Direction de santé publique compte tenu de l'incidence nulle qu'ils avaient sur notre communauté. Ainsi, pour la période du congé des Fêtes et se poursuivant jusqu'au dimanche 17 janvier dernier, il y a 13 élèves et 4 membres du personnel qui ont contracté la COVID-19.

Nous vous rappelons que le Collège se fait un devoir de vous communiquer, en toute transparence, les cas positifs de la COVID-19 recensés par la Direction de santé publique et touchant notre communauté, et ce, dans les meilleurs délais.

■ NOUVEL IPAD REÇU PENDANT LES FÊTES

À la suite du congé des Fêtes, nous avons pu constater que nos élèves ont été particulièrement sages encore une fois cette année puisque plusieurs d'entre eux ont reçu un nouvel iPad en cadeau. Afin de permettre à nos élèves de faire une transition plus agréable vers leur nouvel outil de travail, nous souhaitons vous informer de la pratique la plus efficace pour y parvenir.

Étapes à suivre lors de l'achat d'un nouvel iPad

- Tout d'abord, vous devez écrire à soutien.ipad@collegelaval.ca afin d'aviser le service informatique de l'achat de ce nouvel appareil. Un rendez-vous sera alors donné à votre enfant afin qu'il dépose sa nouvelle tablette au bureau de l'informatique (B.318), avant ses cours, à la date fixée du rendez-vous.
- En attendant ce rendez-vous, votre enfant pourra utiliser son ancien appareil. Ainsi, il aura accès en tout temps à ses outils de travail.
- Le jour du rendez-vous, votre enfant devra apporter ses deux tablettes au Collège. **Il aura effectué, la veille de son rendez-vous, une sauvegarde du contenu de son iPad actuel** et laissera sa nouvelle tablette au bureau de l'informatique où il remettra ses codes et mots de passe afin que le technicien puisse réinstaller ses applications correctement sur son nouvel iPad.
- Une fois que son nouvel iPad sera fonctionnel, l'ancien pourra être réinitialisé ou utilisé à des fins personnelles à la maison.

Vous trouverez toute l'information qui précède sur le site Internet du Collège, de même que des informations pertinentes touchant l'iPad et son utilisation (bris, garantie et autres) dans la **Foire aux questions** sous les sections **Vie pédagogique** et **TIC du Collège Laval**. Veuillez noter également que vous pouvez communiquer en tout temps avec le service informatique à l'adresse soutien.ipad@collegelaval.ca.

Nous espérons que ces renseignements vous apportent davantage de précisions concernant les enjeux actuels. Nous vous réitérons notre entière collaboration afin que le retour en présentiel de votre enfant s'effectue de façon harmonieuse et sécuritaire.



Dominic Samoisette
Directeur des services pédagogiques